



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU FINISTÈRE

PA 02 929321 0005 1

Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Eau et Biodiversité

Étude d'évaluation d'incidences Natura 2000 (EIN2000) pour :

- projets soumis à Permis d'Aménager ou à Déclaration Préalable (au titre des art. R.421-19 à R.421-23 du C.Urba) et en site Natura 2000
(soumis à EIN2000 par l'Arrêté du préfet de région du 18/05/2011 – item 1°)
- travaux situés en site Inscrit et en site Natura 2000
(soumis à EIN2000 par l'Arrêté du préfet de région du 18/05/2011 – item 5°)
- travaux situés en site classés
(soumis à EIN2000 par l'Article R.414-19-I-8° C.Env)

DEMANDEUR :

Structure :	Conservatoire du littoral
Nom et prénom :	Didier OLIVRY
Coordonnées :	bretagne@conservatoire-du-littoral.fr

TYPE DE PROJET :

Nature des travaux prévus (constructions nouvelles, travaux sur existant, aménagement, ...) et description sommaire, y compris les travaux connexes (coupes, terrassements, zone de stockage de matériaux...) :

Amélioration des abords de la maison du littoral et de l'accueil du public sur le site des dunes et étangs de Kerouvin ; améliorer l'intégration de la maison du littoral dans son site naturel par la renaturation d'une partie du parking existant, perméabiliser les sols en décaoutant l'enrobé existant et en réalisant les parkings en terre-pierre, agrandir l'espace de retournement des bus pour favoriser le jonctionnement d'un arrêt minute pour les groupes, créer un sentier dans la remblai permettant une continuité du sentier littoral, enrichir la perception du milieu par la mise en oeuvre de signalétiques pédagogiques, permettre un accès au sommet du blockhaus nord pour l'observation des étangs et des dunes, raccorder la piste cyclable du littoral au site.

L'ensemble des travaux se contient sur des espaces déjà ouverts au public, aucun espace naturel sensible n'est impacté par le projet.

CF notice du projet pour plus de détails

Emprise des travaux (linéaire ou surface) et description sommaire :

Environ 3372 m²

Les travaux s'organisent en six lots différents : terrassements, eaux pluviales, voirie et cheminements, maçonneries, ouvrages d'art, mobilier.

Période de réalisation des travaux :

Janvier à mars 2022

LOCALISATION DES TRAVAUX :

Commune	Trégunc	Lieu-dit	Impasse de l'usine à Goëmon
---------	---------	----------	-----------------------------

PROTECTION DU SITE (CLASSE/INSCRIT) :

Projet hors sites (inscrit ou classé) (1)

Nom du site	Dunes et étangs littoraux de Trégunc	<input type="checkbox"/> Site inscrit (1)	<input checked="" type="checkbox"/> Site classé (1)
-------------	--------------------------------------	---	---

SITE NATURA 2000 :

Projet hors sites Natura 2000 (1)

Nom	Dunes et côtes de Trévignon	Type de site Natura 2000 (1)	
		ZSC (Habitats faune Flore)	ZPS (Oiseaux)
		X	X

Objectif de conservation de ces sites Natura 2000 (le cas échéant) : (1) et (2)

Habitat

forestiers landes, tourbières, ... de rivières et prairies humides
 Autres : (préciser)

Espèces animales

Oiseaux Chauve-souris. Autres : (préciser)

PIECE à JOINDRE :

Un plan de localisation précis du projet sur fond de cartographie des habitats d'intérêt communautaire (2) sur lequel les travaux et la zone d'évolution des engins de travaux seront positionnés.

(1) cocher la case concernée

(2) les données relatives à Natura 2000 (fond cartographique, données faune et flore...) figurent sur le site :

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map ou sont à demander à l'opérateur du site Natura 2000 concerné dont la liste est annexée à cet imprimé

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION : (1) et (2)

	OUI	NON
* Présence d'habitats d'intérêt communautaire ou d'espèces d'intérêt communautaire sur la zone de travaux (parcelle concernée par les travaux, zone d'évolution des engins, aire de stockage des matériaux ...)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de la zone des travaux, d'un secteur de nidification d'oiseaux pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 300 m de la zone des travaux, d'une zone sensible pour les oiseaux hivernants pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de la zone des travaux, d'un gîte à chauve-souris pour la préservation desquelles le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Les travaux sont susceptibles d'avoir une incidence sur la qualité de l'eau (rejets, matières en suspension, passage à gué...)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Le projet comprend des plantations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

1) Si six « NON » => projet considéré sans incidence significative sur le(s) site(s) Natura 2000 ci-dessus

2) Si au moins UN « OUI » => vous devez apporter les compléments nécessaires afin d'évaluer l'incidence du projet sur les espèces et habitats pour lesquels ce site a été désigné, et préciser les modalités de suppression de ces incidences.

Compléments nécessaires
si au moins un « OUI » a été coché dans le questionnaire précédent

Mesures permettant de supprimer le risque d'incidences sur les habitats ou espèces pour la conservation desquels le site Natura 2000 a été désigné:

(ex. : mise en défens de zones sensibles, période de travaux, matériel ou technique employés, sensibilisation des entreprises, reconstitution d'un maillage bocager assurant les mêmes fonctions que les espaces éventuellement détruits, choix d'essences adapté à l'environnement local...)

Les travaux se situent sur l'ensemble de la zone déjà affectée à l'accueil des publics, en optimisant les espaces dédiés aux véhicules ainsi qu'en renaturant la partie la plus proche de la maison du littoral et donc de l'espace naturel. Ainsi l'entrée en milieu naturel est amorcée dès la sortie de son véhicule et des zones de stationnement pour mieux préserver les espaces sensibles.

La période de travaux est contrainte et ciblée pour limiter au maximum la période de nidification, et pour ne pas se retrouver dans un flux de visiteurs en période de haute fréquentation.

Les matériaux utilisés sont de préférence ceux sur site et à faible impact paysager, favorisant l'infiltration des eaux de pluie et limitant les entretiens des espaces.

La prise en compte de la fragilité de l'espace naturel à proximité de la zone de chantier et de la haute qualité paysagère du site sont pris en compte depuis la phase d'avant-projet, de manière à remettre la maison du littoral dans un abord plus naturel, et à offrir aux visiteurs une nouvelle expérience de découverte du site.

Pour ces raisons, les incidences à court, moyen ou long terme, sont nulles car le bénéfice environnemental est atteint.

Je m'engage à respecter l'intégralité de ces mesures.

Fait à Plérin.....
Signature du pétitionnaire :

Le 02 septembre 2021

